

COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE

Compte-rendu du conseil municipal du 12 février 2015

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 12 février 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

Présents : Patrick NOURISSAT, Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT, Alain LAMBERT, Sylvère CHEVALLIER, Jérôme FOLLEA, Boudoulaye GANOU, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER,

Excusés : Léon LENZ - Hubert BIDAUT (pouvoir à Cécile PONSOT)

Le compte-rendu du 15 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

DOSSIER FCDDT 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de réaliser des travaux d'aménagements urbains rue de la Pérouse et rue du Bourg (trottoirs et caniveaux)
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du FCDDT.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES	55 000 € TTC
RECETTES	
50 % Conseil Général	22 844 €
Autofinancement	32 156 €

Avenants à divers baux ruraux

La commune de Grancey le Château a signé trois baux ruraux avec M ROUGET Robert sur les parcelles suivantes :

- 453 ZC « Patis de la fée » pour 3 ha 32 a 60 ca du 01 janvier 2009
- ZE 6« les Eprairies » pour 1 ha 40 a du 24 avril 2008
- ZE 6« les Eprairies » pour 85 a 30 ca du 24 avril 2011

Suite à son départ en retraite, M ROUGET Robert demande que les baux soient cédés à Mélina STEULET du GAEC du Courroy. Le Conseil Municipal accepte cette modification.

Convention tripartite UDMJC/foyer rural/commune

Le Conseil Municipal accepte la convention annuelle entre l'UDMJC, le foyer rural et la commune pour une mission d'action culturelle cinématographique.

Carte communale

Le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de se doter d'une carte communale. En effet, le conseil municipal souhaite agencer le centre bourg, créer des zones d'habitat et poursuivre l'aménagement de la zone d'activités.

Considérant que l'élaboration d'une carte communale aurait un intérêt pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur du territoire communal, le Conseil Municipal,

- Donne un avis favorable à l'élaboration d'une carte communale sur le territoire de la commune, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme ;
- Décide de confier à un prestataire la réalisation des études nécessaires à l'élaboration de la carte communale, celui-ci étant désigné après consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.
- Sollicite les services de la direction départementale des territoires pour l'assister au cours des études ;
- Donne l'autorisation au maire de signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique de la carte communale ;
- Sollicite de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et aux frais d'études liés à l'élaboration de la carte communale (DGD) ;
- Dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'élaboration de la carte communale seront inscrits en section investissement du budget 2015.

AFFAIRES DIVERSES

Le conseil municipal :

- prend connaissance de la vente de terrain de la SNCF vers le pont de Farret mais ne donne pas suite à la proposition d'achat.
- le Foyer Rural demande l'autorisation d'utiliser la salle de gym pour une « soupe musicale ». Autorisation est donnée sous réserve de bien nettoyer la salle après usage.
- Le Maire informe du problème de circulation sur la place, notamment pour le bus scolaire qui a souvent du mal à circuler autour de la fontaine. Un arrêté a été pris pour interdire le stationnement autour de la fontaine. Une information va être donnée aux habitants.
- une demande de vide grenier et de baptême de l'air en hélicoptère est faite par l'association des collectionneurs des 3 rivières. L'autorisation est donnée sous réserve du respect des règles de sécurité.
- la loi impose de mettre en place des détecteurs de fumée dans les logements début mars. La commune va en acquérir 15 pour les locatifs.
- Jérôme FOLLEA rend compte de la tenue de l'assemblée générale du GIP du parc qui s'est déroulée le 11 février à Chaumont. Cette réunion était destinée à approuver le dossier de prise en considération et d'autoriser la transmission du dossier à la consultation institutionnelle nationale.
- Le Maire rend compte d'une rencontre avec un programmiste pour l'étude du projet centre bourg. Le conseil attend son devis.

- Jean-Yves MENGUY rend compte d'une importante fuite d'eau à Neuvelle qui a été réparée dans les plus brefs délais et en prenant les mesures qui s'imposaient, notamment par la distribution de packs d'eau aux habitants. Sylvère CHEVALLIER s'indigne des propos diffamatoires qui ont été proférés envers le conseil municipal par un habitant mécontent.
- Boudou GANOU informe de la préparation du bulletin d'information n°2 « Grancey notre village » à paraître fin mars.